

PARTICIPATION DES EPCI MEMBRES - EXERCICE 2021

Rapporteur : Monsieur Ludovic Loquet, Président

Le Comité Syndical a adopté le Budget Primitif 2021 du SyMPaC.

Comme le prévoit les statuts du Syndicat (article 8), l'équilibre du budget nécessite en recettes les participations des EPCI membres.

Pour l'exercice 2021, il est proposé de définir la participation des EPCI en fonction des besoins du SyMPaC pour les opérations menées sur le territoire.

Les participations sont réparties de la manière suivante :

	Population INSEE 2021	Pourcentage de population	Participation au fonctionnement
GCTM	105 609	66,35%	189 344,32 €
CCPO	25 523	16,04%	45 773,67 €
CCRA	28 022	17,61%	50 254,00 €
TOTAL	159 154	100,00%	285 371,99 €

Les participations pour les opérations d'entretien des canaux du Calaisis et d'ACTEE 2, faisant l'objet de conventions spécifiques, ne sont pas reprises dans la participation au fonctionnement du syndicat.

C'est pourquoi, il est proposé au CONSEIL SYNDICAL :

- d'approuver le montant de participation des EPCI membres pour l'exercice 2021.

Acte certifié exécutoire compte tenu :

- son envoi en Sous-Préfecture le : 2 avril 2021
- son envoi à l'affichage au siège du SyMPaC et ceux des EPCIs le : 2 avril 2021
- sa réception en Sous-Préfecture le : 7 avril 2021

Le Président du SyMPaC,

Signé électroniquement par : Ludovic
LOQUET
Date de signature : 12/04/2021
Qualité : Président du SyMPaC

Ludovic LOQUET

ADOPTE A L'UNANIMITE

Le Président,

Ludovic LOQUET



COMITE SYNDICAL DU 31 MARS 2021

Le trente et un mars de l'an deux mille vingt et un, le Comité Syndical du SyMPaC, légalement convoqué le dix-huit mars deux mille vingt et un, s'est réuni à CALAIS au Musée des Beaux-Arts, sous la Présidence de Monsieur Ludovic LOQUET, Président du SyMPaC.

Etaient présents :

Mmes Nadine DENIELE VAMPOUILLE, Nicole HEUX, Joëlle LANNOY, Maïté MULOT FRISCOURT, Isabelle MUYS, MM. Emmanuel AGIUS, Guy BEGUE, Pierre CARON, Pascal DUBUS, Medhy EL HAIMEUR, Laurent LENOIR, Olivier MATRAT, Philippe MIGNONET, Jean-Michel TACCOEN (**Grand Calais Terres & Mers**) ;

Mmes Clotilde BEAUFILS, Nicole CHEVALIER, MM. Eric BIAT, Olivier LEVREAY, Olivier MAJEWICZ, Frédéric MELCHIOR, Olivier PLANQUE, Guy VERMERSCH, Patrick WAY (**Communauté de Communes de la Région d'Audruicq**) ;

MM. Eric BUY, Gilles COTTREZ, Bruno DEMILLY, Claude KIDAD, Ludovic LOQUET, Guy VASSEUR (**Communauté de Communes Pays d'Opale**).

Etaient excusés :

Mmes Natacha BOUCHART (pouvoir Mr AGIUS), Michèle DUCLOY (pouvoir Mr AGIUS), MM. Guy ALLEMAND, Julien CORDENOS, Pierre-Henri DUMONT (pouvoir Mr TACCOEN), Gérard GRENAT (pouvoir Mr MIGNONET), Michel HAMY (pouvoir Mr BEGUE), Pascal PESTRE (**Grand Calais Terres & Mers**) ;

MM. Charles COUSIN (pouvoir Mr PLANQUE), Yves ENGRAND (pouvoir Mme CHEVALIER) (**Communauté de Communes de la Région d'Audruicq**) ;

Mme Laurence CHARPENTIER (pouvoir Mr BUY), MM. Gabriel BERLY, Thierry GUILBERT (pouvoir Mr LOQUET), Antoine PERALDI, Thierry POUSSIERE (pouvoir Mr VASSEUR) (**Communauté de Communes Pays d'Opale**).

Secrétaire de séance : Clotilde BEAUFILS